



Déclaration intersyndicale

Non à la guerre : retrait immédiat des troupes russes, solidarité avec le peuple ukrainien

Nos organisations, CGT, FSU et Solidaires, condamnent l'invasion de l'Ukraine par les armées russes, en violation de la souveraineté ukrainienne et de la charte des Nations Unies. La responsabilité de la guerre en cours incombe à Vladimir Poutine et à son régime : sa décision fait basculer les relations internationales dans une période instable et dangereuse. Une paix durable en Europe de l'Est passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples.

Depuis le 24 février, les bombardements et les combats ont déjà fait plusieurs centaines de victimes civiles, dont plus d'une dizaine d'enfants et des milliers de blessé·e·s. Les civils deviennent des cibles de guerre. Dans ce contexte alarmant, nos organisations affirment leur solidarité :

- avec le peuple ukrainien qui résiste courageusement à l'agression, et en particulier avec les travailleurs et travailleuses et les organisations syndicales ukrainiennes ;
- avec les réfugié·e·s qui par centaines de milliers fuient le conflit. Les frontières européennes doivent être ouvertes et l'assistance garantie pour l'ensemble des réfugié·e·s, quelle que soit leur nationalité ou leur couleur de peau ;
- avec celles et ceux qui en Russie et en Biélorussie s'opposent courageusement à la guerre, bravant la répression politique.

Nos organisations rappellent leur opposition à toute escalade militaire dont les conséquences, imprévisibles, peuvent conduire à un engrenage et à une confrontation des impérialismes au détriment des peuples. La voie vers une paix à long terme passe par la diplomatie, un désarmement négocié, le financement de plans pour la justice sociale et climatique qui devrait être la priorité des Etats plutôt que la relance des budgets militaires ou l'élargissement de l'OTAN.

Sur ces bases, nos organisations, CGT, FSU et Solidaires, appellent à participer aux manifestations pour la paix qui auront lieu partout en France le samedi 5 mars et ensuite.

Dans l'immédiat, nos organisations disent aussi leur disponibilité à organiser, de façon intersyndicale, des opérations de solidarité concrète à destination des populations touchées par le conflit.

Paris, le 3 mars 2022